



# LES CALCULATEURS DE REVENUS DE RETRAITE : UN ENJEU DE RÉGULATION

Bernard Frigon - Février 2017





## À propos de l'auteur

Bernard Frigon a oeuvré comme conseiller pédagogique au niveau collégial. Il détient des diplômes en linguistique, en didactique et en informatique. Il s'intéresse à la planification financière de la retraite et collabore avec des associations de personnes retraitées du secteur public au Québec. Il est l'auteur d'un calculateur d'indexation du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et de plusieurs articles publiés dans un blogue<sup>1</sup> portant sur cette question.

## LES CALCULATEURS DE REVENUS DE RETRAITE : UN ENJEU DE RÉGULATION

### TABLE DES MATIERES

Introduction .....	4
Classification des calculateurs .....	5
Principales caractéristiques des calculateurs .....	6
Les critères de sélection .....	8
Comparaison des résultats produits par les calculateurs .....	9
Un enjeu de régulation .....	10
La prochaine génération de calculateurs .....	11
En résumé .....	11

<sup>1</sup> Voir : <https://indexationdurregop.wordpress.com>

# Introduction

La planification financière à la retraite est pratiquée par bon nombre de Québécoises et de Québécois. Elle apporte une réponse à plusieurs questions importantes : quel sera le revenu disponible une fois à la retraite ? Quels impacts la fiscalité aura-t-elle sur le patrimoine financier du ménage ? Comment optimiser l'utilisation des sources d'épargne-retraite ? Jusqu'à quel âge les économies en vue de la retraite pourront-elles assurer la sécurité financière du ménage ?

Des outils existent pour soutenir cette planification et procurer des éléments de réponse à ces questions. Retraite Québec et les grandes institutions financières (banques et compagnies d'assurances) ont mis au point des calculateurs de revenus de retraite qui permettent de planifier cette période de vie et de prévoir la durée des économies à partir d'un scénario de retraite typique.

La plupart des calculateurs présentent les résultats sous forme d'un rapport sommaire. L'utilisateur doit alors faire confiance à la prévision qui lui est soumise. Des interrogations légitimes peuvent dès lors surgir : cette confiance est-elle justifiée ? Y a-t-il une autorité responsable de la vérification de ces outils ? Peut-on se fier à la prévision de durée du capital générée par ces calculateurs ? Et parmi ceux qui sont disponibles, lesquels s'adaptent le mieux à la diversité des situations ? Autant de questions qui soulèvent des enjeux publics d'information, mais aussi de régulation de ces outils de planification qui jouent un rôle important dans la prise de décision concernant la retraite.

Le présent document, qui s'appuie sur une étude comparative<sup>2</sup> de quatorze calculateurs de revenus de retraite adaptés à la fiscalité du Québec, vise à contribuer à l'amélioration de la connaissance de ces outils de calcul. Il soulève aussi des questions d'intérêt public associées à leur conception et leur application. Ce document a plus particulièrement pour objectifs :

- 1) de rendre compte de la diversité des paramètres utilisés par les calculateurs recensés ;
- 2) d'identifier les facteurs à considérer lors du choix d'un calculateur ;
- 3) de signaler les écarts observés lors de la comparaison des résultats produits par les calculateurs quant à la durée du capital ;
- 4) de soumettre une liste d'éléments qui mériteraient d'être normalisés et améliorés dans la prochaine génération de calculateurs.

Dans un premier temps, nous proposons une classification des calculateurs selon leur finalité, puis nous décrivons leurs caractéristiques principales. Une liste de critères permettant d'éclairer le choix du calculateur approprié accompagne cette partie. Ensuite, nous présentons les résultats obtenus lors de la comparaison de six calculateurs qui produisent une prévision de durée du capital. Enfin, nous formulons une série de propositions destinées à relever le niveau de ces outils, ainsi que leur encadrement.

<sup>2</sup> FRIGON, Bernard (2015). *Étude comparative des calculateurs de revenus de retraite*, 72 pages. Les personnes et organisations intéressées peuvent obtenir une copie de cette étude comparative ou de la synthèse intitulée *Comparaison des calculateurs de revenus de retraite* (28 pages) en contactant l'Observatoire de la retraite.

# Classification des calculateurs

Tous les calculateurs de revenus de retraite offerts par Retraite Québec et les institutions financières permettent d'estimer les revenus à la retraite. Toutefois, ils ne visent pas les mêmes personnes et ne poursuivent pas les mêmes finalités. Cette information n'est pas toujours clairement présentée dans les calculateurs, ce qui ouvre la porte à l'utilisation d'un calculateur qui ne convient pas à la situation ou aux besoins de l'utilisateur. Or, l'étude comparative que nous avons menée a notamment permis d'établir une classification et d'identifier des éléments à considérer lors du choix d'un calculateur.

Les calculateurs recensés ont été regroupés en quatre types, selon les finalités poursuivies et les personnes visées. Chaque type permet de répondre à une question distincte, telle qu'illustrée dans le Tableau 1.

Dans ce tableau, les types de calculateurs sont présentés par ordre de complexité. Ainsi, les calculateurs du

type 1 sont les plus simples. Les calculateurs du type 2 permettent de répondre aux 2 premières questions, ceux du type 3 permettent de répondre aux 3 premières questions et ceux du type 4 permettent de répondre aux quatre questions.

En plus de se distinguer par leurs finalités, les calculateurs se démarquent aussi par leurs fonctionnalités, les données qu'ils prennent en compte et les calculs qu'ils effectuent. Les calculateurs les plus simples (type 1) proposent une énumération de revenus et en calculent la somme.

À l'opposé, les calculateurs les plus complets (type 4) adoptent une approche comptable plus exhaustive qui prend en compte les revenus, les dépenses, les actifs, le passif et les variations annuelles. Des variables et des fonctionnalités sont donc présentes dans certains calculateurs et absentes dans d'autres, ce qui fait logiquement varier les résultats.

**Tableau 1**

Type	Personnes visées	Question associée	Finalités du calculateur
1	En début de carrière	Quels seront mes revenus à la retraite ?	Estimer les revenus de retraite
2	En milieu de carrière	Quel montant dois-je épargner pour ma retraite ?	Estimer les revenus à la retraite et les besoins d'épargne
3	En fin de carrière	Quand puis-je prendre ma retraite ?	Estimer les revenus à la retraite et la durée du capital
4	Retraité(e)	Est-ce que ma planification est bonne ?	Estimer les revenus à la retraite et effectuer un suivi budgétaire

# Principales caractéristiques des calculateurs

Le choix d'un calculateur représente un exercice important qui peut s'appuyer non seulement les finalités du calculateur mais également sur quelques caractéristiques importantes : l'horizon considéré, le type de rapports produits et les fonctionnalités disponibles.

## L'horizon considéré

Une des caractéristiques qui distingue les calculateurs est l'horizon temporel considéré (une année ou l'ensemble de la retraite). En effet, certains calculateurs se limitent à traiter les revenus d'une seule année de retraite. Les calculateurs qui s'intéressent à l'ensemble de la retraite sont quant à eux susceptibles de prendre en compte un, plusieurs ou tous les facteurs qui font varier les revenus, les dépenses, les actifs et/ou les dettes d'une année à l'autre, tout au long de la retraite. Parmi ces facteurs, on retrouve le taux d'inflation, le taux de rendement des placements, le taux d'accroissement de la valeur des actifs immobiliers, les revenus tirés d'un travail à temps partiel pendant une certaine période, le changement de lieu d'habitation, les dépenses ponctuelles importantes (p. ex. des projets de rénovation ou de voyage, l'achat d'une voiture, etc.).

## Les types de rapports

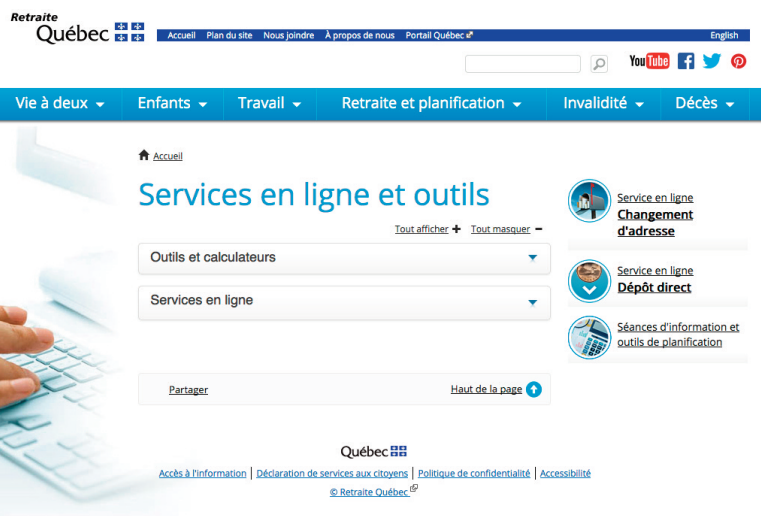
Les calculateurs se distinguent également par le type de rapports qu'ils produisent (sommaire, ventilé, détaillé, de type conseils).

Les *rapports sommaires* sont généralement composés d'un graphique accompagné de quelques chiffres qui ne permettent pas de vérifier les calculs, ni de suivre l'évolution de la situation financière année après année (revenus, dépenses, valeur des placements et actifs

immobiliers). Ils donnent donc une idée globale et approximative de la situation. L'utilisateur doit faire un acte de foi face à la prévision qui lui est soumise. Il lui est impossible de vérifier le détail des calculs et par conséquent, la justesse de la prévision. Lorsqu'un calculateur ne fournit qu'un rapport sommaire, il ne devrait pas servir à prendre une décision importante pouvant compromettre la sécurité financière de l'utilisateur. La plupart des calculateurs des types 1, 2 et 3 (voir tableau 1) ne fournissent qu'un rapport sommaire et invitent l'utilisateur à contacter un conseiller ou un planificateur financier.

Certains calculateurs fournissent des *rapports ventilés* qui regroupent les revenus par catégories (p. ex. rentes / placements / autres) ou les dépenses par catégories (p. ex. essentielles / optionnelles, courantes / ad hoc). Ces rapports facilitent la prise de décision. Par exemple, l'utilisateur pourrait choisir de devancer ou de retarder certaines dépenses ou décaissements en fonction de son espérance de vie et de l'évolution de sa situation financière.

Peu de calculateurs produisent des *rapports détaillés* pour chacune des années de la retraite. Dans ce type de rapport, les données sont exprimées sous forme chiffrée. Les résultats peuvent être comparés, vérifiés, réutilisés pour d'autres besoins. Ils permettent de suivre la situation financière d'année en année. La précision et la comparaison des résultats avec d'autres



sources<sup>3</sup> permettent d'accorder crédibilité et confiance aux résultats produits.

Certains calculateurs incluent des rapports-conseils adaptés aux résultats. Les sujets abordés dans ces conseils varient d'un calculateur à l'autre : gestion des placements, mode de vie (choix de dépenses), gestion des dettes, gestion des actifs, fiscalité, gestion des risques (maladies graves, soins de longue durée), succession.

### Les fonctionnalités

Les calculateurs se distinguent aussi par leurs fonctionnalités, les données qu'ils prennent en compte et les calculs qu'ils effectuent. Certaines fonctionnalités sont présentes dans certains calculateurs et absentes dans d'autres ; la plupart des calculateurs de revenus de retraite disponibles sur Internet ne considèrent qu'un nombre limité de situations et de données. Ils peuvent ainsi paraître incomplets. Un calculateur pourrait être approprié pour une personne, mais à éviter pour une autre. Ainsi importe-t-il, lors du choix d'un calculateur, d'être informé de leurs limites respectives. Une présentation explicite des limites des calculateurs permettrait à l'utilisateur d'éviter d'utiliser un calculateur qui ne convient pas à sa situation ou à ses besoins.

Un calculateur plus simple requière moins d'informations, tandis qu'un calculateur plus complet nécessite une collecte de données plus exigeante en temps. Comme les besoins changent au cours de la vie, il est possible de choisir au départ un calculateur simple et changer de calculateur au fur et à mesure que les besoins évoluent. Dans le cas où un outil plus complet est requis, les critères de sélection énumérés ci-après peuvent aider l'utilisateur à choisir un calculateur convenant à sa situation et à ses besoins.

<sup>3</sup> Par exemple : relevés bancaires, relevés de placements, états des résultats et bilans annuels produits à l'aide d'un tableur ou d'un logiciel comptable.

# Les critères de sélection

En général, plus l'entrée à la retraite est imminente, plus un calculateur complet devient nécessaire. Compte tenu du fait que les calculateurs se distinguent les uns des autres, que certains considèrent plus de variables et de données que d'autres, il est important de vérifier si celui que l'on utilise permet d'inscrire, correctement et complètement, les données financières correspondant à sa situation personnelle. Cela est nécessaire afin que le calculateur soit en mesure d'effectuer tous les calculs correspondant à ses besoins de planification financière et de suivi budgétaire.

La plupart des calculateurs disponibles sur Internet ne répondent pas à tous ces critères.

Vaut-il mieux se tourner vers les planificateurs financiers qui offrent des services de planification de retraite ?

Ceux-ci utilisent également des calculateurs de revenus de retraite. Leurs calculateurs sont-ils plus complets que ceux qui sont disponibles en consultation libre sur Internet ? Il est possible de le vérifier en appliquant les critères énoncés ci-après aux calculateurs utilisés par les conseillères et conseillers financiers.

En fait, il faut savoir que les calculateurs de revenus de retraite ne sont soumis à aucun standard obligatoire de forme et de qualité. Pour cette raison, leur fabrication est laissée à la discrétion des institutions financières, qui les conçoivent en fonction d'hypothèses et de paramètres qui peuvent différer fortement d'une institution à l'autre. Il n'est donc pas surprenant, comme nous allons le constater ici, que des résultats très différents puissent ressortir d'un calculateur à l'autre.

## **Pour éviter d'utiliser un outil inadapté ou trop limité, il importe de choisir un calculateur :**

1. qui permet d'inscrire le montant des actifs (p. ex. maison, condo, chalet) qui seront achetés ou vendus pendant la retraite ainsi que le montant des dettes qui seront contractées ou remboursées durant la retraite ;
2. qui permet d'inscrire (en chiffres) les taux prévus pour l'inflation, le rendement des placements et la croissance de la valeur des actifs (p. ex. maison) ;
3. qui tient compte des caractéristiques propres au régime de retraite auquel on contribue (âge, montant, taux indexation, etc.) ;
4. qui permet d'inscrire les prévisions budgétaires (revenus et dépenses), d'une façon précise et complète ;
5. qui permet d'inscrire des revenus et des dépenses ponctuelles (p. ex. projet de rénovation, achat d'une voiture, vente d'une propriété) ;
6. qui permet de moduler les prévisions budgétaires en fonction des changements qui sont susceptibles de survenir durant la retraite et d'affecter les prévisions de revenus et de dépenses pendant quelques années (p. ex. travail à temps partiel, maladie, déménagement dans une résidence) ;
7. qui calcule l'impôt correctement ;
8. qui produit un rapport détaillé par année, permettant la vérification des résultats ;
9. qui permet la sauvegarde et la mise à jour des données et des calculs durant la retraite ;
10. qui permet d'optimiser les transferts de fonds pour réduire l'impôt à payer.



# Comparaison des résultats produits par les calculateurs

L'étude comparative des calculateurs que nous avons menée a permis de constater que les résultats sont différents d'un calculateur à l'autre et que les écarts sont significatifs. Lors de cette étude, nous avons comparé les résultats qu'ils produisent quant à la durée des économies. Parmi les calculateurs recensés, seuls ceux qui prévoient la durée de l'épargne ont été retenus pour les fins de la comparaison (Tableau 1, types 3 et 4). Le même scénario de retraite a été soumis à ces calculateurs de façon à pouvoir comparer leurs résultats, selon le type de placements (REER, CELI, non enregistré) et en vérifier la cohérence dans le traitement de l'impôt à payer.

## Résultats observés

Même si les données du scénario de retraite sont les mêmes, les résultats sont différents d'un calculateur à l'autre. Ainsi, avec un capital de départ de 100 000 \$, selon le calculateur utilisé, la durée des économies varie de 7 ans s'il s'agit d'un REER, de 8 ans s'il s'agit de l'épargne non enregistrée et de 9 ans dans le cas d'un CELI.

Certains calculateurs sont plus optimistes que d'autres. Ainsi, pour une personne débutant sa retraite avec un capital de 200 000 \$ (50% en REER et 50 % en épargne non enregistrée), la durée du capital est estimée à 36 ans (REER : 17 ans + épargne non enregistrée : 19 ans = 36 ans) avec le calculateur numéro 3 qui est le plus optimiste, tandis qu'elle est estimée à 22 ans (11 ans + 11 ans), avec le calculateur numéro 12 qui est le plus pessimiste. L'écart de prévision entre le calculateur le plus optimiste et le plus pessimiste est de 14 ans (36 ans –

22 ans), soit un an par tranche de 14 000 \$ d'épargne (arrondie).

## Les types de placement et l'impôt

Les types de placement (REER, non-enregistré et CELI) se distinguent par des règles fiscales différentes pour chacun de ces types de placement. Compte tenu que tous les calculateurs doivent appliquer les mêmes règles d'imposition, on s'attend à ce que les écarts de durée des prévisions entre les types de placements soient constants d'un calculateur à l'autre. Or, ce n'est pas le cas. L'écart varie entre 0 et 6 ans selon le calculateur.

- Pour les calculateurs 6 et 12, la durée de l'épargne est la même pour tous les types de placement (REER, CELI, non enregistré).
- Pour le calculateur 8, les placements REER et CELI ont la même durée.
- Pour les calculateurs 3, 7 et 9, la durée de l'épargne est différente pour chaque type de placement. Le REER a la durée la plus courte, suivi de l'épargne non enregistrée et du CELI, qui a la durée la plus longue.

En conclusion, les prévisions de durée du capital obtenues à l'aide des six calculateurs étudiés ne concordent pas. Lorsque le capital de départ est composé de 50% de REER et 50 % d'épargne non enregistrée, l'écart entre les prévisions des calculateurs quant à la durée de l'épargne peut être estimé à un an par tranche de 14 000 \$ de capital de départ. Les méthodes de calcul de l'impôt utilisées ne sont pas les mêmes d'un calculateur à l'autre.

# Un enjeu de régulation

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) publie sur son site internet des Normes d'hypothèses de projection utilisées par les planificateurs financiers, lorsque ceux-ci produisent une planification financière de retraite. Ces normes touchent les estimations du taux d'inflation, du taux d'emprunt, de l'espérance de vie et du rendement de trois types de placements : les titres à court terme, les titres à revenu fixe et les actions canadiennes.

On peut présumer que les calculateurs de revenus de retraite utilisent des éléments provenant de ces normes d'hypothèses. Malgré cela, notre étude comparative nous a permis de constater que les prévisions générées par les calculateurs, quant à la durée des économies, sont différentes d'un calculateur à l'autre et que les écarts sont significatifs. Nous avons aussi constaté que les méthodes de calcul de l'impôt utilisées ne sont pas les mêmes d'un calculateur à l'autre. Les résultats obtenus soulèvent donc un doute important sur la façon dont les calculateurs calculent l'impôt à payer.

Pour la protection du public, une norme visant à garantir des résultats comparables d'un calculateur à l'autre s'impose, car l'utilisateur ne se doute pas que des calculateurs, en apparence semblables, puissent générer de tels écarts. De plus, rappelons-nous que la plupart des calculateurs ne fournissent qu'un rapport sommaire ne permettant pas de vérifier les calculs. Une personne est ainsi susceptible de se faire une représentation inadéquate de sa sécurité financière à la retraite, à son insu, et de prendre une décision basée uniquement sur les prévisions fournies par un calculateur inadapté ou incomplet.

Tant que les calculateurs de revenus de retraite ne seront pas soumis à une norme encadrant leur élaboration, il est préférable de rester vigilant et d'appliquer minimalement les critères de sélection mentionnés précédemment. Cela sera utile pour déterminer s'il est possible ou non de faire confiance à une planification budgétaire de retraite, qu'elle soit générée par un calculateur ou fournie par un planificateur financier.

## Une norme applicable aux calculateurs de revenus de retraite pourrait inclure les aspects suivants :

- un lexique commun à tous les calculateurs normalisant ainsi la terminologie spécifique utilisée, présentant une définition des termes et un exemple au besoin ;
- la description explicite de la clientèle cible, des objectifs, des situations financières couvertes et des limites du calculateur ;
- la présentation explicite des formules et méthodes de calculs utilisées accompagnées d'exemples ;
- les données à inscrire et le format des données ;
- les algorithmes de calcul ;
- des tests de conformité ;
- les activités de veille et la mise à jour des calculateurs ;
- les éléments correspondant aux critères de sélection des calculateurs mentionnés précédemment.

# La prochaine génération de calculateurs

Les premières versions des calculateurs, actuellement disponibles sur Internet, ont permis aux institutions financières de promouvoir l'épargne et les services de conseils financiers auprès de la population. Les calculateurs de Retraite Québec, quant à eux, poursuivent un objectif différent. Ils fournissent un instrument de réflexion et d'aide à la décision destinés aux futurs retraités. Ce faisant, tous les calculateurs de cette institution publique font œuvre utile en sensibilisant le public à la nécessité de planifier la retraite et en présentant des notions et des réalités financières propres à cette période de vie. Il s'agit là d'une fonction de premier plan qu'assume et que doit continuer de jouer Retraite Québec.

Les outils informatiques contemporains sont de plus en plus évolués et intégrés. Ils permettent la gestion du patrimoine financier des ménages en ligne (p. ex. compte bancaire, paiements, prêts, placements). Ils fournissent des services automatiques fort utiles (p. ex. alertes, relevés de compte, budget, synthèse du patrimoine financier, etc.). Ils sont jumelés à des systèmes d'information et de formation élaborés (textes, vidéos, démos).

Dans ce contexte, les calculateurs de la prochaine génération pourraient jouer un rôle plus important et devenir des outils de gestion, de planification et de suivi budgétaire, utiles non seulement aux futurs retraités, mais également à l'ensemble des personnes qui s'intéressent à la gestion de leur patrimoine financier. L'industrie de la planification financière a d'importantes responsabilités non seulement quant à la fiabilité et la rigueur, mais aussi quant la dispensation de l'information appropriée sur l'usage des outils qu'elle élabore et emploie. Les calculateurs de la prochaine génération peuvent tirer avantage d'une étude exhaustive sur l'utilisation des calculateurs par la population.

## Révision et normalisation des calculateurs

Parce qu'ils occupent une place importante dans la planification financière à la retraite et que les calculs qu'ils génèrent impliquent des choix financiers parfois lourds de conséquences, les calculateurs de revenus de retraite mériteraient d'être mieux encadrés. Une pétition visant à demander que les institutions financières mettent à la disposition de leurs clients des calculateurs plus complets et mieux adaptés a été lancée et mise en ligne :

[https://www.petitions24.net/normalisation\\_des\\_calculateurs\\_de\\_revenus\\_de\\_retraite](https://www.petitions24.net/normalisation_des_calculateurs_de_revenus_de_retraite)

## En résumé

Les calculateurs de revenus de retraite constituent pour beaucoup de personnes la première d'une série d'étapes vers la planification financière à la retraite. Les personnes salariées tout comme les retraitées seront, un jour ou l'autre, invitées à utiliser ces dispositifs de calcul destinés à donner un aperçu des revenus à la retraite. Ces calculateurs ont donc un rôle important à jouer dans la manière dont les personnes définiront les contours de leur patrimoine financier et planifieront leur retraite. Cependant, ces calculateurs ne sont assujettis à aucun encadrement particulier. Ils peuvent donc utiliser des hypothèses et des paramètres de calculs distincts et contrastés, notamment en ce qui a trait à la fiscalité. Ce faisant, ils sont susceptibles de présenter un portrait financier inadéquat de la retraite des personnes et des ménages, ce qui est susceptible de compromettre leur sécurité financière pendant cette période de vie. Cet état de fait soulève donc un enjeu de régulation pour l'ensemble de la population.



## OBSERVATOIRE DE LA RETRAITE

L'Observatoire de la retraite est une initiative de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), qui s'adresse aux organisations et aux personnes qui veulent mieux comprendre pour agir sur le système de retraite au Québec. L'Observatoire regroupe des partenaires qui ont le souci de bien inscrire les débats sur la retraite dans une perspective large, celle des politiques sociales et économiques dont le Québec a besoin.

[www.observatoireretraite.ca](http://www.observatoireretraite.ca)

